

Yves Clot La redistribution des pouvoirs de décision au travail n'est pas moins urgente que celle des richesses

Si l'inflation justifie les revendications en matière de salaires, la conférence sociale qui doit avoir lieu en octobre ne peut pas seulement être une conférence salariale, estime le psychologue du travail. Elle doit impérativement mettre au centre des discussions la qualité du travail

L'annonce par le président de la République de la tenue en octobre d'une conférence sociale ne précise guère son ordre du jour sinon à propos des salaires inférieurs au smic dans certaines branches. Voilà qui en ferait un rendez-vous strictement salarial. Du côté syndical, on semble s'en accommoder sous réserve qu'on discute du smic lui-même, de l'indexation sur les prix et des aides publiques aux entreprises. Même si l'on fait davantage confiance aux nouvelles manifestations prévues qu'aux discussions à venir.

Avec l'inflation qui s'emballe, c'est le pouvoir d'achat qui est le centre de gravité de la conférence annoncée. Il est vrai que la précarité a pris des dimensions alimentaires telles que même les associations à qui l'Etat délègue la gestion de la misère sociale se tournent maintenant vers lui pour « passer l'hiver ». La philanthropie des entreprises ne fera sûrement pas le compte. Un peu partout, on réclame la redistribution des richesses. Aider les pauvres fait l'objet de beaucoup de discours. On s'alarme des risques que les épreuves qu'ils subissent débouchent sur une victoire politique de l'extrême droite.

L'urgence sociale est bien là. Elle vient de loin et l'inflation la dramatise. La question des salaires est vitale. Mais on peut se demander si une conférence « sociale » peut seulement être une conférence « salariale ». Les gains nécessaires de pouvoir

d'achat justifient bien sûr les revendications salariales. Mais la demande du monde du travail n'est sûrement pas soluble dans le pouvoir d'achat. La situation est telle qu'on ose à peine soulever le problème. C'est pourtant nécessaire, au moment où le syndicalisme et la gauche veulent faire du « gagner plus » le chemin de la reconquête des classes populaires.

Privilegé suranné

Face à la demande d'augmentation des salaires, il ne manquera pas de voix pour dire que c'est trop réclamer, surtout du côté des employeurs. Pourtant on peut soutenir que c'est demander bien peu. On parle d'indexer les salaires sur les prix. Mais c'est d'abord sur le développement du pouvoir d'action dans son travail qu'il faut le faire. Pouvoir d'achat et pouvoir d'action ne doivent pas être séparés. D'autant que le modèle de consommation est devenu aussi discuté que le modèle de production. C'est au nom du pouvoir d'achat que se déploient déjà les ruses commerciales du hard-discount qui banalise la ségrégation alimentaire.

« Le travail ne paie pas », dit-on. Mais quel est le travail qui mérite d'être payé davantage ? Un travail sans qualité qui abîme la santé et la planète ? Peut-on discuter d'un meilleur salaire – et il faut en discuter – qui ne paierait pas un travail meilleur ? Le salaire aussi doit avoir un sens. Il doit entretenir la contribution

que chacun apporte, par des services particuliers, à l'existence de tous. Il ne peut devenir juste un moyen de compenser au mieux un travail vécu comme une malédiction. Un meilleur salaire doit rendre justice à une activité réelle, non seulement défendable à ses propres yeux, mais qui défende la vie commune. Et on est loin aujourd'hui de la fierté qu'elle devrait procurer.

C'est devenu un problème social qui mérite sa conférence. Les multinationales elles-mêmes sont sous le choc de jeunes diplômés, cadres potentiels, qui ne veulent plus être des exécutants sans âme de décisions contraires à un travail de qualité profitable à tous. Pour eux, le salaire ne doit plus servir à tolérer la subordination. Mais les dirigeants de ces grands groupes continuent de penser qu'ils sont fondés à décider seuls du contenu du travail.

On aurait tort de croire que ces jeunes diplômés sont les seuls à trouver ce privilège suranné. Leur poids médiatique est plus grand, mais ils sont les derniers touchés par ce sentiment social très répandu dans le monde du travail, des enseignants aux hospitaliers, des ouvriers du privé aux agents de la fonction publique. On peut penser qu'une franche augmentation des salaires dans un esprit d'égalité aura raison de ce sentiment et que la redistribution des richesses est prioritaire. Mais la justice ne va pas sans la liberté de discuter du travail qu'on fait.



PEUT-ON DISCUTER D'UN MEILLEUR SALAIRE – ET IL FAUT EN DISCUTER – QUI NE PAIERAIT PAS UN TRAVAIL MEILLEUR ?

A droite, les plus conservateurs raisonnent comme si la liberté de discuter l'organisation du travail à partir du travail réel n'avait pas droit de cité dans l'entreprise. On sait pourtant qu'on aurait pu éviter ainsi nombre de catastrophes sanitaires, industrielles ou écologiques, sans parler des accidents du travail. On sait aussi que santé et pouvoir d'action sont liés.

La liberté vient d'abord

La gauche, quant à elle, qui n'a jamais été très « travailliste » en France, a bien mis la question à son programme. Mais elle reste sur l'échec des lois Auroux [1982]. Au risque, d'ailleurs, de le reproduire puisqu'elle laisse penser que cette liberté ne pourra exister vraiment que dans un avenir lointain quand elle gouvernera ; et

qu'il est seulement question, en attendant, de dédommager la souffrance.

La liberté vient pourtant d'abord. La redistribution des pouvoirs de décision n'est pas moins urgente que celle des richesses. Gouverner le travail sans faire appel à celles et ceux qui – souvent sans aucun droit – font déjà autorité dans ce travail finit par coûter cher ; et pas seulement en gaspillages absurdes d'énergie. Il faut donc « sortir de la tranchée », et c'est aux représentants des employeurs et des salariés de le faire dans la conférence sociale qui vient. Elle ne peut refouler ce problème quand la digitalisation du travail rend ce reflux probable. Il y va de l'avenir d'un « dialogue social » au point mort. Un dialogue professionnel autour de la qualité du travail peut le révolutionner.

La qualité du travail – services rendus et produits fabriqués compris – est le trait d'union entre santé, efficacité et écologie. Le péril mérite bien le pari d'une coopération conflictuelle entre parties prenantes dans toutes les organisations. A engager sans attendre. ■

Yves Clot est professeur émérite en psychologie du travail au Conservatoire national des arts et métiers